



Association des Sociétés Chorales d'Alsace

Affiliée à la Confédération Musicale de France

Reg. des Ass. Vol. XXVIII - Fol. 23
CCM Mulhouse Europe 160085-60

Siège: 10, rue du Manège
68100 MULHOUSE

Mulhouse, le 28 février 2021

Chers amis choristes,

Il ne nous est toujours pas possible de reprendre nos activités chantantes, et c'est bien triste.

Le comité de l'ASCA s'est réuni le 27 février 2021 pour faire le point de la situation par rapport aux activités projetées pour 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire qui perdure, il a été décidé d'annuler les manifestations suivantes :

- le stage au Kleebach les 10 et 11 avril 2021
- les festivals de chant scolaire de Colmar le 18 avril, de Mulhouse le 19 mai et de Strasbourg le 02 juin 2021
- les deux concerts anniversaire du 165^e (Herrlisheim le 07 novembre et Mulhouse le 14 novembre 2021) sont définitivement annulés.

Pour l'instant, l'assemblée générale annuelle programmée le 10 octobre 2021 est maintenue.

Nous escomptons que nos activités chantantes pourront réellement reprendre au deuxième semestre. C'est dans cette optique que l'ASCA a décidé d'organiser, pour les chorales le souhaitant :

des rencontres concerts en décembre 2021

au cours desquelles chaque chorale pourrait interpréter quelques chœurs tirés de son propre répertoire. Ces rencontres se tiendraient dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin (selon la commune des chorales inscrites) à des dates à définir entre les participants. Si cette proposition devait recueillir votre intérêt, merci de bien le signaler à notre président René Sutter « rene.sutter@wanadoo.fr » qui pourra vous donner des renseignements complémentaires.

Adhésion SEAM

Lors de notre congrès d'octobre 2020, nous vous avons incités à adhérer à la SEAM pour la saison 2020/2021. Certaines de vos chorales viennent de recevoir tout récemment la facture SEAM correspondant à leur adhésion. Vu le contexte sanitaire et l'arrêt de nos activités chantantes depuis une année, et sans perspective de reprise, nous avons demandé à la SEAM de bien vouloir annuler ces factures.

Pour ce faire, il vous appartiendra d'en faire la demande à titre individuel en vous référant à notre propre courriel à la SEAM dont copie jointe. Renseignements pris, la SEAM devrait accueillir favorablement votre requête.

Cotisation ASCA

Lors de notre dernier congrès 2020, il a été évoqué la possibilité pour l'ASCA de faire un geste sur le prix de la cotisation annuelle ASCA. Il avait alors été décidé de ne pas donner suite à cette demande.

La situation sanitaire se prolongeant, le comité a décidé de réduire exceptionnellement la cotisation 2021 de moitié. Par conséquent, pour les chorales qui ont déjà réglé leur cotisation de 70 euros, un montant de 35 euros leur sera restitué dans les semaines à venir. Pour les autres, la cotisation sera de 35 euros.

Dans l'attente de vos nouvelles, et impatients de vous revoir.

Bien amicalement

Pour le comité
René Sutter
06 22 75 31 63